

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME
8, place du champ de foire
16440 MOUTHIERS-SUR-BOËME
tel : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :
D_2020_6_4A

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 17

Votants : 18

Objet : Création et composition des commissions thématiques (abroge et remplace la délibération n°D_2020_6_4 transmise en Préfecture le 10/07/2020)

L'an deux mille vingt, le vendredi 03 juillet à 19 h 00, le Conseil Communal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle de réunion à la MJC, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Date de convocation du : 26 Juin 2020

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur CARTERET Michel, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur PONTINI Daniel, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Grazielia, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHE Joël, Madame VERGNAUD Isabelle, Monsieur NOËL Frédéric, Madame ALIX Florence, Madame GANNE Julie, Madame GIRAUD Isabelle, Madame RENARD Annie, Monsieur FOURNIER Jean Luc

Pouvoirs :

Madame LALANDRE Sophie a donné pouvoir à Madame GIRAUD Isabelle

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame LALANDRE Sophie, Monsieur NICOLLEAU Thierry

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

L'article L 2121-22 du CGCT prévoit la possibilité, pour les conseils municipaux, de créer en leur sein des commissions municipales destinées à améliorer le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations. Elles sont constituées en règle générale pour la durée du mandat municipal mais peuvent être créées pour une durée limitée pour l'examen d'une question particulière. Leur rôle se limite à l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Ces commissions municipales sont des commissions d'étude. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune. Aucune disposition législative ou réglementaire n'apporte de précisions sur l'organisation de leurs travaux.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal, décide :

- **DE CREER les commissions suivantes :**

- o Commission « Mouthiers commune joyeuse : fêtes, vie associative et culturelle, tourisme et sport » ;
- o Commission « Mouthiers commune créative : service de l'économie, des mobilités, de l'information, urbanisme » ;
- o Commission « Mouthiers commune active : Petite enfance - Enfance jeunesse - Affaires scolaires » ;
- o Commission « Mouthiers commune solidaire : 3ème âge et 4ème âge - CCAS » ;
- o Commission « Mouthiers commune respectueuse : voirie, équipements, espaces naturels, agriculture, biodiversité, aménagement » ;
- o Commission « Finances »

AR PREFECTURE

016-211602362-20200703-D_2020_6_4R-DE

Reçu le 16/07/2020

- DE FIXER

Le nombre de membres composant chacune des commissions à 8 maximum,

- DE PROCÉDER à l'élection des membres de chaque commission facultative à main levée (commission par commission) :

COMMISSION "Mouthiers commune joyeuse : fêtes, vie associative et culturelle, tourisme et sport"	Graziella RELET, Serge CAPLOT, Joël FOUCHER, Jean Luc FOURNIER, Catherine LOUVIE, Frédéric NOEL, Daniel PONTINI, Isabelle VERGNAUD
COMMISSION "Mouthiers commune créative : service de l'économie, des mobilités, de l'information, urbanisme"	Jean REVEREAULT, Florence ALIX, Joël FOUCHER, Isabelle GIRAUD, Sophie LALANDRE
COMMISSION "Mouthiers commune active : Petite enfance – Enfance jeunesse – Affaires scolaires"	Michèle LHOMME, Isabelle GIRAUD, Catherine LOUVIE, Jean RABSKI
COMMISSION "Mouthiers commune solidaire : 3ème âge et 4ème âge – CCAS"	Hugues BARBE, Jean Luc FOURNIER, Julie GANNE, Sophie LALANDRE, Annie RENARD, Graziella RELET, Isabelle VERGNAUD
COMMISSION "Mouthiers commune respectueuse : voirie, équipements espaces naturels agriculture biodiversité, aménagement"	Florence ALIX, Joël FOUCHER, Jean Luc FOURNIER, Isabelle GIRAUD, Thierry NICOLLEAU, Daniel PONTINI
COMMISSION "Finances"	Jean RABSKI, Joël FOUCHER, Jean Luc FOURNIER, Graziella RELET, Annie RENARD, Isabelle VERGNAUD, Julie GANNE

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 03/07/2020, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le 16/07/2020.

Le Maire,

Michel CARTERET.

